

n° 22

**Le devenir professionnel des diplômés
de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts
Promotions 1992 à 1996**

2000

Préambule	5
Une population issue des classes aisées, qui vit en région parisienne	7
Un très long investissement dans la formation	9
L'activité professionnelle au moment de l'enquête s'exerce très majoritairement dans la sphère artistique	13
Des revenus personnels faibles	17
Une forte implication personnelle dans l'activité de création depuis la sortie de l'école	19
Note méthodologique de l'enquête	21

L'enquête dont les résultats sont présentés ci-après a été réalisée à la demande de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts par le Laboratoire d'économie sociale de l'Université de Paris I (Centre associé au CEREQ pour l'Île-de-France), sous la conduite du Département des études et de la prospective au Ministère de la culture et de la communication.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement les anciens élèves de l'ENSBA, diplômés des promotions 1992-1996, qui ont accepté de participer à l'enquête.

L'École nationale supérieure des Beaux-Arts

L'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris a été créée en 1816. C'est un établissement public placé sous tutelle du Ministère de la culture et de la communication. L'École a le caractère d'un établissement d'enseignement supérieur. Elle assure « ...un enseignement des arts plastiques (...), concourt (...) à l'approfondissement et au progrès de l'histoire des arts plastiques et de l'architecture ainsi que des connaissances relatives à la création dans les mêmes domaines »... (décret du 26/10/1984).

L'enseignement, où alternent cours théoriques et pratiques, est dispensé sous forme d'« ateliers ». Le cursus se déroule sur quatre ou cinq ans et est sanctionné par le Diplôme national supérieur d'arts plastiques (DNSAP). Ce diplôme est homologué au niveau II.

L'entrée en première année s'effectue après réussite aux épreuves d'un examen extrêmement sélectif. Il est également possible d'intégrer l'École en cours de cursus, à l'issue d'autres études préalables, l'admission étant prononcée après examen du dossier individuel par une commission spécialisée.

Les objectifs de l'enquête et quelques précautions de lecture

L'École nationale supérieure des Beaux-Arts a sollicité le Département des études et de la prospective du Ministère de la culture et de la communication pour réaliser une enquête auprès de ses anciens élèves, diplômés des promotions 1992 à 1996. Cette enquête avait pour objectif de mieux connaître le devenir professionnel des diplômés de l'école, quelques années après l'obtention du diplôme. Il s'agissait notamment de savoir quelle était la nature, le nombre, le statut... des emplois occupés et si ces emplois s'exerçaient – ou non – en lien direct avec l'activité artistique, autrement dit, en lien avec la formation reçue.

Les résultats présentés ci-après rendent compte de cette enquête qui a reçu un accueil très favorable de la part des diplômés de l'école¹. Ces derniers gardent à l'évidence un lien fort avec l'ENSBA, comme ils gardent aujourd'hui un lien professionnel fort avec l'activité de création artistique pour laquelle ils ont été formés : à la date de l'enquête (janvier/février 1999), seulement une trentaine

1. Voir note méthodologique p. 21.

de diplômés parmi les 302 répondants déclaraient exercer une activité professionnelle ne relevant pas du champ artistique². Encore cette trentaine d'anciens élèves n'avaient-ils visiblement pas rompu avec l'activité de création à laquelle ils déclaraient, par ailleurs, consacrer une part non négligeable de leur temps ...

Ce résultat majeur amène du même coup à souligner l'une des limites de l'enquête de devenir professionnel pour cette population particulière : se vivant avant tout comme artistes, consacrant à la création une bonne partie de leur temps (deux répondants sur trois lui accorde au moins la moitié de leur temps), que ce soit ou non contre rémunération, les personnes interrogées ont visiblement eu du mal à se situer par rapport aux notions d'« activité professionnelle », d'« emploi rémunéré » ou de « non emploi ». « ... *L'activité artistique n'est pas un métier*... », déclare sans ambiguïté un ancien élève, signifiant ainsi qu'au-delà des quelques critères objectifs qui font de cette activité une profession comme une autre (tout spécialement, le passage obligé par une très longue période de formation), l'activité de création échappe largement à la définition habituelle de l'activité professionnelle (temps de travail, production d'un revenu, ligne de partage vie professionnelle / vie personnelle...).

De fait, une analyse attentive des réponses montre parfois que le profil d'un enquêté s'étant déclaré « sans emploi », mais poursuivant dans le même temps une activité de création et déclarant des revenus personnels, est souvent bien proche de celui d'un autre enquêté ayant déclaré nettement une activité professionnelle d'« indépendant artiste »...

C'est cette spécificité qu'il faut garder à l'esprit lors de la lecture des résultats ci-après.

2. Entendu ici dans un sens large : beaux-arts, arts appliqués, décoration, métiers d'art, spectacle...

Une population issue des classes aisées, qui vit en région parisienne

- On observe parmi les répondants une légère sur-représentation féminine (58 %), tout à fait conforme à celle observée au sein de la population totale des diplômés 1992-1996 (60 % de femmes).
- Trois répondants sur quatre sont de nationalité française.

La proportion d'étrangers parmi les répondants (25 %) est plus faible qu'au sein de la population des diplômés des promotions enquêtées (34 %). Un répondant étranger sur deux (49 %) est originaire d'un pays d'Europe, un sur quatre, d'un pays d'Asie (23 %).

Au moment de l'enquête, la grande majorité de ces répondants étrangers résidait toujours en France, principalement à Paris même (49 %) ou en région parisienne (14 %).

- Issus des mêmes promotions de diplôme, les répondants constituent, en bonne logique, une population particulièrement homogène du point de vue de l'âge : 67 % d'entre eux ont entre 30 et 34 ans au moment de l'enquête ³.
- 59 % sont célibataires, 41 % vivent en couple, 31 % ont des enfants ⁴.
- Les répondants à l'enquête sont très massivement issus des classes sociales supérieures : 64 % des pères et 32 % des mères des répondants sont chefs d'entreprise ou cadres ⁵. Parmi ces derniers, une très forte proportion de pères et de mères sont enseignants ou artistes (artistes peintres, sculpteurs, graphistes, musiciens, comédiens, metteurs en scène...).

3. 13 % ont moins de 30 ans, 20 % ont 35 ans et plus.

4. À titre de comparaison, les jeunes comédiens issus du Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD) entre 1986 et 1995, d'âge sensiblement comparable aux diplômés de l'ENSBA ayant répondu à l'enquête, sont proportionnellement un peu plus nombreux à vivre en couple (56 %). Ils ont en revanche moins souvent des enfants (28 %) (*Le devenir professionnel des anciens élèves du CNSAD – Promotions 1986 à 1995*, Ministère de la culture – DEP, *Note de l'Observatoire de l'emploi culturel* n° 11, 1998).

5. Au sens des professions suivantes : chefs d'entreprise de plus de dix salariés, cadres supérieurs de la fonction publique, professions intellectuelles supérieures, professions artistiques, cadres supérieurs d'entreprise (voir *Nomenclature des professions et catégories sociales – PCS – de l'Insee*).

Tableau 1 – L'origine sociale des répondants

en %

Catégorie socioprofessionnelle	du père	de la mère
Cadres, professions intellectuelles et artistiques et chef d'entreprises	64	32
dont :		
(cadres de la fonction publique et professions intellectuelles et artistiques)	(24)	(20)
Agriculteurs, artisans et commerçants	12	7
Professions intermédiaires	12	17
Employés et ouvriers	9	14
Inactifs	2	30
Non-réponse	1	0
Total	100	100

- Près d'un répondant sur deux (143 sur 302) habite Paris *intra-muros* au moment de l'enquête et trois sur quatre vivent en région parisienne : on retrouve là un phénomène de concentration géographique habituel des populations artistiques ⁶.

6. Ce phénomène semble même encore plus marqué pour les professionnels du spectacle vivant et enregistré : les comédiens anciens élèves du CNSAD, par exemple, se révèlent encore plus fortement « parisiens » (81 % des anciens élèves des promotions 1986-1995 résident à Paris même et 95 % vivent en région parisienne) (*op.cit.*).

Un très long investissement dans la formation

- Les répondants ont un niveau de formation générale plutôt élevé : deux d'entre eux sur trois sont titulaires du baccalauréat ou (pour les étrangers) d'un diplôme de niveau équivalent (201 répondants sur 302)⁷.

À noter toutefois que les étrangers sont proportionnellement plus nombreux que les Français à se déclarer bacheliers, ou plutôt, en l'occurrence, « équivalents bacheliers », la latitude laissée aux étrangers d'apprécier le degré d'équivalence de leurs diplômes avec le bac expliquant peut-être, au moins pour partie, ce décalage. Les répondants français, pour leur part, sont 61 % à avoir le bac et 77 % à avoir poursuivi leurs études secondaires jusqu'en classe Terminale.

- La caractéristique la plus affirmée et la plus générale à l'ensemble des répondants concernant la formation est un investissement long dans une (ou plusieurs) formation(s) artistique(s) spécialisée(s).

Les différentes séquences de formation décrites par les répondants se décomposent comme suit :

Entre les études secondaires et l'entrée à l'ENSBA :
quatre répondants sur cinq sont passés par une formation préalable

- Seulement un répondant sur cinq n'a suivi aucune formation post-secondaire préalable avant d'intégrer l'ENSBA, ce qui ne signifie pas pour autant que ces personnes aient été directement issues des études secondaires au moment de leur entrée à l'école. La plupart de ces répondants ont en effet exercé une ou plusieurs activités professionnelles rémunérées après avoir quitté le lycée (31 personnes sur 62), ont fait des voyages ou bien se sont accordés une « année sabbatique ».

- À l'inverse donc, 80 % des répondants (240 sur 302 répondants) ont suivi un cursus de formation avant l'ENSBA.

Il s'agit, très majoritairement, d'une formation suivie dans une ou plusieurs écoles d'art (191 cas, soit 63 % de l'ensemble des répondants à l'enquête), soit dans le cadre spécifique d'une « année préparatoire » à l'ENSBA (85 répondants, soit 28 % de l'ensemble des répondants), soit dans celui d'un autre cursus d'une ou plusieurs années (106 répondants, soit 35 % de l'ensemble des répondants). Dans ce dernier cas, l'établissement fréquenté est le plus souvent

7. À titre de comparaison, on compte 34 % de bacheliers dans l'ensemble de la population âgée de 25-34 ans en 1990 (*Recensement général de la population*, Insee, 1990).

une école d'art placée sous contrôle pédagogique du Ministère de la culture (39 cas), une école privée (30 cas) ou l'une des grandes écoles supérieures d'arts appliqués⁸ (27 cas).

- Les quelque cinquante répondants ayant suivi une formation supérieure avant d'entrée à l'ENSBA mais n'ayant pas fréquenté une école d'art sont allés à l'université (40 répondants), en général pour y suivre des études d'arts plastiques⁹.

On note une évolution assez sensible des cursus suivis au sein des différentes promotions de répondants. Entre 1992 et 1996, en effet, si la tendance à fréquenter une ou plusieurs écoles d'art avant l'ENSBA s'amplifie (autour de 60 % de répondants pour les trois promotions les plus anciennes, autour de 70 % pour les promotions 1995 et 1996), il s'agit de moins en moins d'y suivre spécifiquement une « année préparatoire » à l'ENSBA : les répondants diplômés de 1996 ne sont en effet que 11 % à avoir suivi une année préparatoire, contre 36 % de ceux de la promotion 1992. Simultanément, les étudiants des deux promotions interrogées les plus récentes ont suivi, beaucoup plus que leurs camarades des années antérieures, des études universitaires (hors écoles d'art) (71 % des diplômés 1995 et 83 % des diplômés 1996).

Le changement observé pour les diplômés des promotions les plus récentes s'explique notamment par le développement, à l'ENSBA, d'une politique de recrutement en cours d'étude sur équivalence¹⁰.

À l'ENSBA :

cinq années d'études en moyenne et, pour une minorité d'étudiants, d'autres études en parallèle

- Pour obtenir leur diplôme, les répondants ont passé cinq ans en moyenne à l'ENSBA (un peu moins pour les répondants de la promotion 1996). Ils sont entrés à l'ENSBA à 22 ans en moyenne (23 ans pour la promotion 1996) et en sont sortis à 27 ans, en moyenne toujours.
- Une quarantaine de répondants ont suivi une ou plusieurs autres formations en parallèle à leurs études à l'ENSBA : études d'arts plastiques à l'université (préparation de la licence ou de la maîtrise : 9 cas) ou d'histoire de l'art (2 cas), autres études universitaires, le plus souvent littéraires (lettres, histoire, philosophie... : 8 cas), formations courtes dans le domaine des arts appliqués ou des métiers d'art (mode, design, textile... : 16 cas), formations au théâtre ou à la danse (4 cas) ou encore, formations courtes au multimédia (3 cas).

8. Il s'agit des établissements suivants : École Olivier de Serres, École Estienne, École Boulle, École Duperré, École supérieure des arts appliqués et du textile (ESAAT).

9. Neuf répondants seulement ont suivi une formation sans rapport avec les beaux-arts (par exemple : formation professionnelle à l'art dramatique) ou sans rapport avec l'art (par exemple : école de commerce, école d'infirmières).

10. La part des répondants entrés à l'ENSBA sur équivalence passe en effet de 2 % en 1992 à 41 % en 1996.

Après le diplôme de l'ENSBA :

59 % des répondants poursuivent une formation

39 % des répondants ont effectué une année « post-diplôme » à l'ENSBA, 22 % ont fait une année supplémentaire dans une autre école, et 17 % (soit cinquante répondants sur 302) ont commencé une autre formation, artistique ou non¹¹. Il s'agissait, pour une dizaine de ces derniers, d'une préparation spécifique aux concours d'enseignement (CAPES ou agrégation d'arts plastiques) et pour une dizaine d'autres répondants, d'une formation universitaire, toujours dans le domaine des arts plastiques (licence ou maîtrise). Enfin, une bonne vingtaine d'autres répondants ont entrepris des formations courtes, fortement spécialisées, le plus souvent dans le cadre de stages : formations courtes dans le domaine des arts appliqués et des métiers d'art (décoration, mosaïque, reliure, textile...), dans celui des métiers techniques du spectacle (stage d'opérateur-projectionniste, de monteur vidéo...), dans le domaine du multimédia (12 cas) ou dans un autre domaine non artistique¹².

Quelques éléments de synthèse

Les parcours de formation des répondants sont, on le voit, longs et diversifiés.

Les cas ne sont en effet pas rares où, depuis la fin des études secondaires jusqu'au moment de l'enquête ou peu de temps avant¹³, les personnes interrogées ont enchaîné (ou mené simultanément) plusieurs séquences de formation, dans différents types d'établissements (écoles régionales des beaux-arts, écoles privées, université...), pour tout ou partie des cursus proposés par ces établissements.

Dans ces parcours très caractéristiques des populations artistiques, où formation et insertion dans la vie professionnelle sont étroitement intriquées pendant plusieurs années consécutives sur une période longue du cycle de vie¹⁴, le passage de cinq ou six années à l'ENSBA apparaît comme l'une des séquences fortes de formation, sans doute dans bien des cas la plus longue et la plus structurée, mais pas nécessairement la dernière.

La proportion importante de répondants ayant exercé une ou plusieurs activités professionnelles rémunérées pendant leurs études à l'ENSBA (73 % des répondants) atteste bien, elle aussi, de cette interpénétration des périodes de

11. Pas d'évolution notable à souligner au sein des différentes promotions de répondants : la propension à poursuivre des études après le diplôme de l'ENSBA tourne autour de 60 % entre 1992 et 1996 (54 % en 1992, 64 % en 1993, 57 % en 1994, 63 % en 1995 et 61 % en 1996).

12. À titre d'exemple : une formation en culture biologique, une formation en cuisine, une formation en yoga.

13. Onze des répondants sont d'ailleurs encore en études au moment de l'enquête, plutôt pour des formations longues (voir paragraphe ci-après : « L'activité professionnelle au moment de l'enquête s'exerce très majoritairement dans la sphère artistique »).

14. Rappelons ici le cas des comédiens professionnels, certainement emblématique de ces aller-et-retour perpétuels entre formation et activité professionnelle : à des cursus longs et diversifiés de formation initiale s'ajoutent, pour ces professionnels, un grand nombre de stage d'approfondissement ou de perfectionnement, tout au long de la carrière (Pierre-MICHEL MENGER, *La profession de comédien*, Paris, Ministère de la culture/La Documentation française, 1997).

formation et d'insertion. D'autant plus qu'interrogées sur la proximité éventuelle de ces activités professionnelles avec la formation artistique reçue dans le même temps à l'ENSBA, la majorité des personnes concernées (61 %) répondent que ces activités étaient effectivement en lien avec cette formation. Il s'agissait en effet le plus souvent d'activités de création (une cinquantaine de cas sur les 133 répondants ayant travaillé contre rémunération pendant leurs études à l'ENSBA), surtout dans les arts appliqués et métiers d'art (décorateur, designer, restaurateur de sculptures...), d'un travail d'assistant d'artiste ou de galeriste (22 cas), ou encore d'une activité d'enseignement ou d'animation artistique (une quarantaine de cas)¹⁵.

15. Rares, en revanche, sont les activités déclarées pouvant se rattacher directement à des « petits boulots d'étudiant » (ex : « Mac Do/jeune fille au pair/animatrice pour enfants », « serveur/moniteur de ski », « standardiste/baby sitter »...). Mais peut-être n'est-ce là qu'un effet de ce type d'enquête fortement axée sur la mesure de l'adéquation formation/emploi et où les emplois trop « extérieurs » au champ de formation sont spontanément « gommés » par les répondants ?

L'activité professionnelle au moment de l'enquête s'exerce très majoritairement dans la sphère artistique

En janvier/février 1999, 77 % des répondants sont en activité ¹⁶, 4 % poursuivent des études, 13 % sont à la recherche d'un emploi et 6 % sont sans emploi mais n'en cherchent pas.

Les « non actifs » au moment de l'enquête (23 % des répondants)

- 11 répondants font encore des études ¹⁷

À l'exception du cas d'un répondant effectuant un stage de cinq mois, il s'agit plutôt d'études longues : études d'architecture (1 cas), études dans le domaine de la restauration d'oeuvres d'art à l'IFROA (1 cas), préparation au CAPES d'arts plastiques (2 cas), études universitaires (licence, maîtrise ou doctorat) d'arts plastiques ou d'histoire de l'art (4 cas), études universitaires de théologie (2 cas).

- 20 répondants n'exercent aucune activité mais ne recherchent pas d'emploi. Il s'agit majoritairement de femmes ayant de jeunes enfants.

- 38 répondants sont à la recherche d'un emploi ¹⁸

26 d'entre eux ont déjà occupé un (ou plusieurs) emploi(s) depuis leur sortie de l'ENSBA.

Il s'agit essentiellement de personnes de nationalité française (35 répondants) et plutôt de femmes (24 répondants).

Au moment de l'enquête, 11 de ces 38 répondants étaient à la recherche d'un emploi depuis moins d'un an, 12 en cherchaient un depuis un à deux ans, et 15, depuis plus de deux ans.

Interrogées sur la nature de l'emploi recherché, ces personnes répondent très majoritairement (30 répondants sur 38) qu'ils cherchent un emploi artistique.

16. On se reportera tout particulièrement dans ce paragraphe à la précaution méthodologique signalée dans le préambule introductif : la notion d'« activité » n'a pas été uniformément entendue comme étant une activité professionnelle rémunérée.

17. Il ne s'agit pas spécialement des diplômés les plus récents. Quatre d'entre eux, en effet, ont été diplômés de l'ENSBA en 1992.

18. Il se répartissent à peu près également dans les différentes promotions de diplôme : 7 ont été diplômés de l'ENSBA en 1992, 6 en 1993, 9 en 1994, 11 en 1995 et 5 en 1996.

Les « actifs » au moment de l'enquête (77 % des répondants)

Deux traits caractérisent très fortement les actifs : la part spécialement importante de personnes multi-actives, c'est-à-dire déclarant au moins deux activités distinctes au moment de l'enquête, et celle, massive, des personnes exerçant leur activité dans le domaine artistique.

Plus d'un actif sur trois (36 % des répondants) déclarent en effet exercer simultanément deux activités professionnelles ou davantage, proportion très nettement plus élevée que la moyenne des actifs du secteur culturel¹⁹.

Par ailleurs, l'examen des réponses concernant la nature des activités exercées atteste d'une très forte implication dans le domaine des beaux-arts, des arts appliqués ou des métiers d'art, dans deux fonctions essentielles : la création et l'enseignement.

La répartition des activités selon les deux critères de la profession exercée et du statut dans le cadre duquel s'exerce cette profession permet de scinder la population des actifs en deux groupes, qui se révèlent d'importance numérique équivalente : 115 répondants (soit 49 % des actifs) se déclarent « indépendants artistes » et 118 (soit 51 % des actifs) déclarent une autre activité et un autre statut, très massivement celui du salariat (102 cas sur 118).

- Les « indépendants artistes » :
des créateurs du domaine des beaux-arts

Invités à décliner très précisément leur profession, ces 115 répondants se définissent le plus souvent soit comme « artiste » (sans autre information sur la nature de leur activité de création), soit comme « peintre », « sculpteur » ou « plasticien », soit enfin au moyen d'une combinaison des deux types de dénomination (« artiste-peintre », « artiste-sculpteur »...).

L'appellation professionnelle renvoie massivement au champ traditionnel des beaux-arts et très minoritairement (une quinzaine de réponses sur les 115) à celui des arts appliqués, de la décoration et des métiers d'art (graphiste, designer, décorateur...). Il est à noter que la référence explicite au multimédia ne concerne que quatre « indépendants artistes ».

41 % des « indépendants artistes » exercent simultanément deux activités (ou davantage) et la désignation de la seconde activité exercée confirme la forte implication professionnelle de ce groupe dans le domaine artistique : plus de la moitié des « multi-actifs » déclarent en effet en deuxième activité une autre activité de création artistique (11 cas), ou bien une activité d'enseignement artistique (15 cas).

19. Enquête Emploi de l'Insee, données 1998.

- Les « autres actifs » :

des créateurs du domaine des arts appliqués et des enseignants d'art

Les 118 « autres actifs » sont essentiellement des salariés (86 %), bénéficiant, dans un cas sur deux, d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ²⁰.

Au sein de ce groupe, près d'une personne sur quatre (23 % du groupe) exerce une activité de création, cette fois dans le domaine des arts appliqués, de la décoration ou de la mode, avec une référence explicite au multimédia un peu plus fréquente que chez les « indépendants artistes » (12 cas). Deux personnes sur cinq (41 % des répondants de ce groupe) enseignent les arts plastiques ou les arts appliqués (elles se déclarent spontanément « enseignants », « professeurs », « intervenants » ou « animateurs »... dans une discipline artistique).

Les autres personnes (38 répondants sur 118) sont plus éloignées du domaine artistique, du moins par l'activité qu'elles déclarent comme activité principale. Onze d'entre elles exercent toutefois leur profession – certes non artistique – dans une entreprise ou une institution du secteur artistique (plusieurs cas, notamment, de surveillants ou responsables de l'accueil dans un musée parisien). En définitive, ce ne sont donc que vingt-sept personnes au total qui, parmi les répondants actifs, peuvent être classées en dehors du secteur des arts plastiques, appliqués ou métiers d'art pour lequel elles ont été formées : trois d'entre elles exercent un métier technique dans un domaine artistique proche (monteuse vidéo, sous-titrage de films, adaptateur doublage pour le cinéma), cinq sont enseignants (de chinois, d'anglais, de physique...), les autres exerçant des métiers très divers, dans des qualifications elles aussi très variables (à titre d'exemple : employé d'hôtel, courtier, contrôleur de gestion, infirmière, employé SNCF, ingénieur commercial, serveuse, téléopérateur, enquêtrice pour une société de sondage...).

Dans ce groupe de 118 actifs, 30 % des répondants déclarent une seconde activité professionnelle, part qui demeure très élevée par comparaison aux actifs du secteur culturel en général (11 %), mais qui est inférieure à celle observée pour le groupe des « indépendants artistes » (41 %). Ils se rapprochent toutefois de ces derniers par la nature de cette seconde activité : plus d'un répondant « multi-actif » sur deux exercent en effet une activité de création ou d'enseignement artistique en complément de son activité principale. Les autres déclarent une activité se rattachant à la sphère des activités culturelles (par exemple : libraire, traductrice, archiviste, écrivain...) ou bien totalement extérieure à celles-ci (par exemple : serveur, professeur d'anglais, vendeuse...).

20. On compte, parmi les salariés, 50 CDI, 31 CDD, 16 vacataires, 3 pigistes (et 5 non-réponses).

Des revenus personnels faibles

Interrogés sur leur revenu personnel global pour l'année 1997²¹, les répondants se situent très majoritairement dans des fourchettes de revenu basses : 77 % d'entre eux déclarent un revenu personnel inférieur à 100 000 F annuels, et près d'un sur deux, un revenu personnel inférieur à 50 000 F²².

Dans ce revenu personnel, la part des rémunération artistiques demeure très modeste : pour plus d'un répondant sur deux, cette part est inférieure à 25 % du revenu personnel.

Tableau 2 – Le revenu personnel en 1997

en %

Revenu annuel personnel (1997)	Indépendants artistes	Autres actifs	Non actifs	Ensemble
Moins de 50 000 F	43	35	71	46
De 50 000 à 100 000 F	34	36	16	30
Plus de 100 000 F	17	22	1	16
Non réponse	6	7	12	8
Total	100	100	100	100
Part du revenu artistique				
Moins de 25 %	35	75	65	58
De 25 % 75 %	19	14	9	15
Plus de 75 %	43	6	17	23
Non réponse	3	5	9	4
Total	100	100	100	100

21. La quasi totalité des répondants ont accepté de répondre à cette question. Toutefois, de nombreuses incohérences au niveau des réponses (par exemple : revenu personnel supérieur au revenu du foyer, ou bien déclaration d'un revenu personnel par des personnes s'étant déclarées inactives, ou encore déclaration d'un revenu propre au foyer par une personne vivant seule et ne bénéficiant pas d'aide financière...) invitent à considérer les résultats avec prudence.

22. À titre de comparaison, 12 % des anciens élèves du CNSAD déclaraient pour l'année 1996 un revenu personnel inférieur à 50 000 F et 38 %, un revenu personnel inférieur à 100 000 F (*op. cit.*).

Une forte implication personnelle dans l'activité de création depuis la sortie de l'école

Au-delà de cette photographie de l'activité professionnelle au moment de l'enquête, plusieurs questions permettaient d'apprécier, sur une période plus longue, l'investissement des répondants dans l'activité de création, que celle-ci fasse l'objet d'une rémunération ou non.

Ici encore, c'est l'idée d'une implication forte et généralisée qui s'impose à l'examen des réponses, implication qui concerne largement l'ensemble des répondants mais tout particulièrement ceux d'entre eux s'étant déclarés, au titre de leur activité principale au moment de l'enquête, « indépendants artistes ».

Depuis leur sortie de l'école, 86 % des répondants ont participé à des manifestations artistiques (de type expositions, salons, festivals...) et 44 % ont pris part à des concours artistiques.

Par ailleurs, un répondant sur quatre a fait partie de « réseaux susceptibles de promouvoir (son) activité artistique » et un sur quatre également s'est « regroupé avec d'autres artistes sous forme associative ». Interrogées sur la finalité de ce regroupement, les personnes concernées évoquent très massivement le désir de promouvoir de façon commune leur production artistique (« vendre nos œuvres », « promotion artistique », « promouvoir notre travail », « promouvoir le travail de l'équipe »...), parfois en citant explicitement (24 cas) l'organisation d'expositions collectives (« organiser des expositions en milieu rural », « monter des expositions », « organisation d'expositions collectives »...). Quelques personnes (9 cas) évoquent également la mise en commun d'un atelier ou de matériel (« louer un local », « gérer collectivement des espaces de travail », « mettre en commun des matériaux », « acquisition de matériel vidéo et photo »...).

Plus révélateur encore de l'investissement dans l'activité personnelle de création, le temps moyen qui lui a été consacré par les répondants au cours de l'année 1998 est important : 41 % des répondants estiment avoir consacré « l'essentiel de leur temps » à la création et deux répondants sur trois, au moins la moitié de leur temps²³.

Près de deux répondants sur trois également (63 %) disposent à cet effet d'un local spécifique²⁴.

23. 17 % des répondants lui ont consacré environ un quart de leur temps en 1998 et 17 %, moins d'un quart (1 % ne savent pas dire combien). Rappelons qu'il s'agit du temps global passé à la création, dans le cadre d'une activité rémunérée ou non.

24. À l'inverse donc, une centaine de répondants (111) n'ont pas de local spécifique pour leur activité personnelle de création (mais la moitié d'entre eux – 52 – en ont disposé d'un dans le passé). Le fait de ne pas avoir de local à sa disposition ne semble pas être le signe d'une implication plus modérée dans l'activité de création : 35 % de ces personnes déclarent consacrer à la création « l'essentiel de leur temps ». On compte parmi elles une trentaine d'« indépendants artistes » (majoritairement, des peintres et des sculpteurs) dont treize affiliés à la Maison des artistes.

La quasi totalité des répondants, enfin, ont déjà vendu certaines de leurs œuvres (88 %), exclusivement à des particuliers pour 47 % des répondants et également à d'autres catégories d'acheteurs (entreprises, collectivités, autres) pour 41 %.

Rares sont en revanche les personnes pouvant se prévaloir d'un accord régulier avec une (ou plusieurs) galerie(s) (18 % de l'ensemble des répondants) et rares également celles qui sont aujourd'hui affiliées à la Maison des artistes (20 %).

Ce panorama d'ensemble, qui confirme bien l'idée d'une adéquation forte entre la formation artistique reçue à l'ENSBA (et dans les autres établissements spécialisés fréquentés avant, pendant et après l'ENSBA), n'exprime toutefois qu'une image « moyenne » recouvrant des situations individuelles contrastées.

Le tableau ci-dessous révèle notamment que c'est au sein du groupe des « indépendants artistes » que l'on trouve le plus fréquemment tous les indicateurs formels d'implication dans l'activité de création : nettement plus nombreux à être affiliés à la Maison des artistes, à avoir un accord régulier avec une galerie, ils tirent également, plus souvent que les autres, la plus grande partie de leur revenu personnel de leurs rémunérations artistiques.

Ils consacrent, il est vrai, l'essentiel de leur temps à la création et vendent plus souvent leurs œuvres à d'autres catégories d'acheteurs que celle des particuliers.

Tableau 3 – L'implication dans l'activité de création

en %

	Indépendants artistes	Autres actifs	Inactifs	Ensemble
Ont participé à des manifestations artistiques	95	81	81	86
<i>(dont : 10 fois et plus)</i>	<i>(50)</i>	<i>(41)</i>	<i>(29)</i>	<i>(44)</i>
Ont pris part à des concours	53	36	45	44
Disposent d'un local spécifique	75	60	49	63
Sont affiliés à la Maison des Artistes	38	8	7	20
Ont un accord régulier avec une galerie	29	12	10	18
Tirent au moins 75 % de leur revenu personnel de l'activité artistique (1997)	43	6	17	23
Ont consacré à la création l'essentiel de leur temps au cours de l'année écoulée	68	19	33	41
Ont vendu des œuvres	93	83	81	88
dont :				
<i>(seulement à des particuliers)</i>	<i>(39)</i>	<i>(53)</i>	<i>(50)</i>	<i>(47)</i>

Note méthodologique de l'enquête

L'enquête a été réalisée sous la conduite du Département des études et de la prospective du Ministère de la culture et de la communication à la demande de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts auprès des 497 diplômés des promotions 1992, 1993, 1994, 1995 et 1996.

Après vérification, par l'ENSBA, des adresses et numéros de téléphone des anciens élèves concernés (recherches minitel), ces derniers ont été interrogés par téléphone, en janvier et février 1999, sur la base d'un questionnaire préalablement testé auprès de plusieurs anciens élèves (durée moyenne de passation du questionnaire : 23 mn).

302 diplômés ont répondu à l'enquête. Parmi les 195 autres diplômés concernés par l'enquête, seulement 28 ont refusé d'y participer. Les autres n'ont pu être contactés.

La part de répondants varie assez peu selon la promotion, à deux exceptions près : la promotion la plus récente (1996) a participé plus massivement à l'enquête (74 %) et celle de 1993, à l'inverse, n'a que peu répondu (49 %) ²⁵.

Tableau 4 – La population de l'enquête

Année d'obtention du diplôme	Total des diplômés (effectifs)	Total des répondants (effectifs)	Part des répondants (%)
1992	149	94	63
1993	95	47	49
1994	109	63	58
1995	82	52	63
1996	62	46	74
Total	497	302	61

L'interrogation téléphonique a été réalisée par la société Tonalités et le traitement des résultats, par le Laboratoire d'économie sociale de l'Université de Paris I (laboratoire associé au CEREQ pour l'Île-de-France).

Etant donné la taille modeste de la population d'enquête, les résultats n'ont pas été redressés. L'analyse présentée dans les pages précédentes concerne donc strictement les personnes ayant répondu à l'enquête (et non l'ensemble des 497 diplômés des promotions 1992-1996).

25. Le taux de réponse élevé imputable aux diplômés de 1996 peut peut-être s'expliquer par une meilleure qualité du fichier d'adresses de départ, dans la mesure où les coordonnées des élèves y étaient moins « anciennes » à la date de l'enquête. L'interprétation de la sous-représentation des diplômés de 1993 au sein de la population des répondants est plus hasardeuse. On ne peut que constater que ce sont plutôt les étudiants de nationalité étrangère (en l'occurrence, pour cette promotion, essentiellement des personnes originaires d'un pays d'Europe) qui ont peu répondu, bien que résidant pour la plupart en France au moment de l'enquête.